

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°14

05/Focus

La rue Jean-Jaurès
entame sa mue

07/Focus

À la recherche
des arbres
remarquables

08/Grand Angle

La rentrée
scolaire

Les forges de Basse-Indre ont 200 ans



SEPTEMBRE 2024

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique publications



1 14/06
Olympiades

Au stade Felix Guyot, les CP, CE1 et CE2 des écoles Jules Ferry et de la pierre Mara ont enchaîné une dizaine d'épreuves sportives, encadrées par des parents d'élèves et des enseignants.

2 15/06
Bassins ludiques

Malgré une météo parfois capricieuse, les bassins ludiques de Basse-Indre et de Haute-Indre étaient ouverts cet été pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.

3 28/06
La fête des écoles

Le beau temps était de la partie au Petit Bois de Haute-Indre pour une fête des écoles toujours aussi ludique et conviviale grâce à la participation des parents d'élèves, des bénévoles des amicales laïques, de l'ACLEEA et de la Ville d'Indre.

4 13/07
Le Bastringue

Comme toujours populaire, festif et dansant, l'événement phare de l'été n'a pas déçu, attirant une joyeuse foule de spectateurs et fêtards.

5 22/08
Ciné plein air

Pour cette deuxième édition, près de 400 personnes ont vu ou revu "Retour vers le futur", film choisi à l'issue du vote des Indrais parmi une sélection de 4 films.

04/Focus

- Vers la renaturation de la rue de la Loire
- Magistrale vélo : le premier tronçon bientôt achevé
- La rue Jean-Jaurès entame sa mue
- Du renfort pour le pôle social de la Ville
- Octobre, « Mois bleu » pour les 60 ans et plus
- À la recherche des arbres remarquables
- Atlas de la Biodiversité : Indre recense sa faune et sa flore

08/Grand Angle

- La rentrée scolaire

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- Les forges de Basse-Indre fêtent leurs 200 ans

15/Bon à savoir

- Une soirée pour mieux comprendre le climat
- Nettoyage de l'Île de la Motte
- Des graffs pour le skate park

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises,

Pour donner toujours plus de place aux vélos et aux piétons, la ville se transforme. L'entrée de ville, en travaux pendant plusieurs semaines a été réaménagée pour faciliter la circulation des cyclistes de Nantes à Couëron. Le chantier va se poursuivre pour une transformation complète de la route des Sables. Les « vélotafeurs » pourront ainsi circuler en toute sécurité sur une voie réservée. Il s'agit de mettre en œuvre une des priorités politiques du mandat et de réduire les vitesses tout en facilitant les déplacements doux.

Pour rendre des espaces à la nature, les cours d'écoles sont réaménagés. La cour de l'école primaire Jules Ferry a été complètement transformée durant l'été. L'été prochain, c'est celle de l'école de la pierre Mara qui bénéficiera de nouveaux espaces verts et plantés. Les enfants apprécient ces changements auxquels ils ont été associés.

Si ces périodes de travaux perturbent notre quotidien, je sais combien ces changements sont attendus et répondent à notre besoin de voir la ville se transformer contre le réchauffement climatique.

Je remercie chacun pour sa patience dans ces périodes de travaux et salue le travail des entreprises et des agents de nos collectivités mobilisés pour améliorer la qualité de vie à Indre ou rénover nos équipements.



« Si ces périodes de travaux perturbent notre quotidien, je sais combien ces changements sont attendus et répondent à notre besoin de voir la ville se transformer contre le réchauffement climatique. »

Cette période de rentrée nous permet également de nous retrouver autour d'activités associatives, festives et culturelles. Elles participent du bien être à Indre et je ne doute pas que chacun pourra trouver ce qu'il cherche dans la diversité de l'offre. Les pratiques du sport et de la culture permettent le lien social, ciment de la qualité de vie en collectivité.

Enfin, je souhaite un bon anniversaire aux employés des Forges de Basse-Indre, entreprise historique qui a marqué la vie de nombreux indrais depuis plusieurs générations. Je remercie les dirigeants de l'entreprise Arcelor, mobilisés pour célébrer cet événement et le travail de milliers de personnes depuis 200 ans.

Bonne rentrée à tous !

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre

Vers la renaturation de la rue de la Loire

En septembre, la Ville engage la renaturation d'une partie de l'avenue de la Loire, dans le quartier du Pâtis.

Plusieurs espaces bitumés entre les arbres vont être enherbés et deux « jardins de pluie » seront créés afin de favoriser l'écoulement et le captage de l'eau vers les pieds d'arbres. Des bâches anti racinaires seront mises en place pour contraindre le développement des racines et



protéger les zones bâties. L'objectif de ces aménagements est à la fois paysager et environnemental : il s'agit de réduire l'imperméabilité des sols, facteur de ruissellement, et de redonner

de la place à la végétation, apportant ainsi de la fraîcheur au sol. Par ailleurs, la taille de l'ensemble des arbres (en « rideau » ou en « remontée de couronne ») sera réalisée cet automne.

Magistrale vélo : le premier tronçon bientôt achevé

Les travaux de l'axe cyclable « magistral » reliant Nantes à Couëron en passant par Indre ont commencé en juin dernier et se poursuivront jusqu'à l'automne 2025. Dans un an, les 7,5 km de cette voie à double sens permettront de réduire les temps de trajet, d'améliorer le confort et la sécurité des cyclistes.

Le premier tronçon entre le rond-point de Basse-Indre et celui des Forges est en cours d'achèvement. Les tronçons Ouest (vers Couëron) et Est (vers Tougas) seront réalisés cet hiver, de décembre 2024 à février 2025. Quant au quai Cormerais, il sera en chantier de mars à septembre 2025. Pendant le

chantier, la circulation est majoritairement maintenue en chaussée rétrécie et la vitesse limitée à 30 km/h. " Ces aménagements visent à faciliter les déplacements à vélo au quotidien et de loisirs " rappelle Jérôme Collier, conseiller municipal délégué à la mobilité et aux déplacements doux.



Quatre nouveaux logements sociaux en 2026

Avec l'appui de la Ville d'Indre, le bailleur social Habitat 44 va construire quatre logements sociaux du T2 au T5, impasse des Fresnes. Le projet sera présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 3 octobre. Les travaux devraient commencer au premier trimestre 2025 et s'achever début 2026. L'équipe de maîtrise d'œuvre pour ce chantier est la SCOP Macoretz.



Une première réunion de concertation avec les riverains a eu lieu en juillet

La rue Jean-Jaurès entame sa mue

À l'automne, Nantes Métropole engage d'importants travaux rue Jean-Jaurès avec la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées puis l'enfouissement des réseaux aériens. Une première étape avant le réaménagement global de cet axe majeur de la commune, actuellement à l'étude et dont le chantier s'étalera de 2025 à 2027.

Les premières intentions et esquisses de ce réaménagement ont été présentées aux habitants le 8 juillet lors d'une réunion de concertation : des trottoirs élargis pour sécuriser les piétons, des arbres pour la fraîcheur, des pistes cyclables, un sens unique et du stationnement préservé.

À partir de ces premières pistes de travail, les habitants ont pu donner leur avis, faire part de leurs interrogations, inquiétudes, suggestions... Un échange très constructif qui vient nourrir la réflexion sur le projet. Une deuxième réunion de concertation interviendra avant la fin de l'année.

Le calendrier des travaux :

- **Octobre 2024 à février 2025** : travaux sur le réseau d'eaux usées nécessitant l'ouverture de tranchée et donc des fermetures de voie, accompagnées de mesures de circulation spécifiques.
- **Février à juillet 2025** : travaux sur le réseau d'eau potable, entraînant des fermetures de la voie et des déviations.
- **2^e semestre 2025** : enfouissement des réseaux aériens
- **2025-2027** : aménagements des espaces publics en 2 phases

Pour l'ensemble de ces travaux, Naolib proposera des adaptations de ses horaires et parcours.



47 - BASSE-INDRE (Loire Inf.)
Le Calvaire

La rue du calvaire inaugurée

Samedi 21 septembre à 11h, la rue du calvaire entièrement réaménagée sera inaugurée. L'occasion de découvrir sur la petite place en haut de la rue un panneau présentant le monument qui a donné son nom à la rue et au quartier et où l'on montait autrefois lors des processions religieuses.

Soferti : le chantier de dépollution interrompu

En juin, la société RETIA a été contrainte d'interrompre les opérations de dépollution du site. Suite à l'interpellation de la Ville, la société doit en effet mettre en conformité l'emplacement de sa future zone de stockage. Celui-ci ne respectait pas l'emplacement réservé pour le tracé de la "Loire à Vélo". Par ailleurs, les études environnementales se poursuivent pour limiter les désordres pour la faune.



Du renfort pour le pôle social de la Ville

Depuis le 2 septembre, deux jeunes en service civique ont rejoint le pôle social de la Ville (distribution alimentaire, vestiaire solidaire, etc.). Pour une période de 8 mois, Corentin Legoff et Kissia Ferret viennent notamment prêter main forte à Salammbô Guibourgé (à droite sur la photo), coordinatrice de la distribution alimentaire.

Octobre, « Mois bleu » pour les 60 ans et plus

Comme chaque année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en avant les personnes de 60 ans et plus à l'occasion du Mois bleu.



Du 4 au 31 octobre, plusieurs rendez-vous gratuits, organisés par la municipalité et le CCAS, sont prévus pour les aînés : bal guinguette, marche bâton, Qi Gong, conférences, ciné - Débat, spectacle, sophrologie, gymnastique, poterie, art floral.

Inscriptions auprès du CCAS d'Indre :
ccas@indre44.fr /
 06.73.68.31.16

Nantes
Métropole



Ville et Métropole : une action concertée

10 % d'économies d'énergie dans les bâtiments

Avec l'envolée du prix du gaz et de l'électricité depuis 2022 et dans une perspective de transition énergétique, la maîtrise de la consommation des équipements municipaux est un enjeu à la fois financier et écologique. « Pour limiter les impacts de la crise énergétique, la Ville applique le **plan de sobriété** mis en place par Nantes métropole en 2022 » rappelle David Thomas, conseiller municipal délégué à la transition énergétique. « Des mesures telles que la baisse des températures de chauffage ou la sensibilisation des agents ont permis de faire baisser notre consommation d'environ 10 %. » La Ville bénéficie également du service « **Conseil en Économie Partagée** » de Nantes Métropole grâce auquel un diagnostic détaillé de la consommation des équipements vient d'être établi. De manière générale, la Ville veut s'inscrire dans une dynamique de **décarbonation**. « La future chaufferie bois du restaurant scolaire permettra de chauffer toute l'école, réduisant ainsi fortement ses émissions de gaz à effet de serre. » D'autres actions, telles le raccordement de nos équipements au réseau de chaleur de la métropole ou l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures, sont envisagées.





À la recherche des arbres remarquables

Indre s'est lancée cette année dans un inventaire inédit de ses arbres les plus remarquables.

Initiée par Nantes Métropole, en collaboration avec la Ville et des habitants engagés*, cette démarche a permis de recenser à l'aide d'une fiche descriptive chaque arbre, de le localiser et de le photographier. Une fois recensés, les arbres remarquables bénéficieront de mesures de protection spécifiques, prévues au Plan Local d'Urbanisme. Le projet consiste également à doter chaque arbre remarquable d'une signalétique spécifique et de créer ainsi un « **parcours du patrimoine arboré** » de la ville. Ce recensement sera renouvelé tous les dix ans afin de suivre l'évolution de ce patrimoine et d'adapter les mesures de protection si nécessaire.

Vous souhaitez participer à l'élaboration de ce parcours ? Contactez le service mobilisation citoyenne et écologique dialoguecitoyen@indre44.fr

*au sein de la Commission Extra-municipale Espaces verts et espaces naturels

Ma rue en fleurs : des sachets de graines gratuits pour fleurir votre quartier

Du 16 septembre au 17 novembre 2024, Nantes Métropole distribue gratuitement aux habitants des 24 communes, 10 000 sachets de graines pour faire pousser coquelicots et camomille sauvage le long des façades et des trottoirs. Vous pouvez retirer votre sachet à la mairie d'Indre et à la bibliothèque aux horaires d'ouverture.

Atlas de la Biodiversité : Indre recense sa faune et sa flore

Nantes Métropole a présenté en 2023 un Atlas de la biodiversité particulièrement détaillé. Fruit d'un travail collaboratif de quatre ans, ce document dresse un état des lieux précis de la faune et de la flore présentes sur les 24 communes de la métropole. Plus de 4000 espèces ont ainsi été recensées. Au-delà du simple inventaire, cet atlas se veut un outil de sensibilisation et de mobilisation pour la préservation de la biodiversité.

Une déclinaison communale de cet atlas voit aujourd'hui le jour sous la forme d'une « **Cahier communal de la biodiversité** » : il détaille et cartographie les milieux écologiques, décrit les principales espèces animales et végétales présentes sur le territoire, et les enjeux de biodiversité pour la commune. Castors, anguilles, putois, bécassines des marais, vipères... Au total, **750 espèces végétales et animales** (dont 128 espèces d'oiseaux, 26 espèces de mammifères, 133 espèces d'insectes) ont ainsi été recensées.



La rentrée scolaire en images

Effectifs. Les écoles de la ville accueillent cette année 482 élèves : 274 à Jules Ferry (180 en élémentaire et 94 en maternelle), 160 à la pierre Mara (98 en élémentaire, 62 en maternelle) et 48 à l'école Sainte-Anne.



Commémorations. En visite dans les écoles, le maire, Anthony Berthelot est venu proposer aux élèves de Cm2 de devenir porte-drapeaux lors des trois cérémonies commémoratives [13 octobre, 11 novembre et 8 mai] comme ce fut le cas l'année dernière.



Préau rénové. Outre les petits travaux d'entretien et de nettoyage réalisés traditionnellement pendant l'été, les services de la Ville ont remis à neuf le préau de l'école maternelle de la pierre Mara.



Goûters faits maison. Finis les goûters industriels : depuis le printemps dernier, ils sont préparés par la cuisine municipale. Un pas de plus vers une alimentation équilibrée et responsable. Finies aussi les serviettes en papier. Pour éviter le gaspillage, les élèves des écoles élémentaires doivent désormais apporter leurs serviettes en tissu.



Un nouveau directeur à Jules Ferry. Maxence Gely prend le relais de Sandra Mampouya en tant que directeur de l'école et enseignant de CM2.

La cour de Jules Ferry en pleine transformation

La Ville a réalisé cet été les travaux de renaturation (ou végétalisation) de la cour de l'école élémentaire Jules Ferry. Place maintenant aux plantations.



À leur retour de vacances, les élèves et enseignants n'ont pas reconnu leur cour de récréation. La grande dalle de bitume qui la recouvrait presque intégralement a été enlevée afin de laisser place, d'ici le printemps, à la végétation : pelouses, massifs arbustifs et un peu plus tard des zones boisées...

Plantations à l'automne

En attendant les plantations qui interviendront cet automne et l'ouverture progressive des zones plantées, il faut un peu d'imagination pour se faire une idée de la future cour.

Elle comprend plusieurs espaces :

- **Un parcours aventure**, déjà fonctionnel, avec un sol en copeaux, un billodrome refait à neuf et agrandi, de nouvelles cabanes, des bancs (réalisés à partir des arbres coupés sur la cour et dans la commune), des pas japonais et des barres fixes.
- **Un plateau ludique**, dont les marquages au sol ont été réalisés cet été.
- **Un amphithéâtre naturel**, entouré de pelouse, pour faire la classe en plein air, qui sera réalisé à partir des arbres coupés dans la commune. Un futur espace boisé qui accueillera un « coin des rêveurs ».
- **Un potager pédagogique**

Ce plan d'aménagement a été réalisé en collaboration avec les enseignants et les élèves. À terme, la cour offrira aux enfants un environnement plus épanouissant et de la fraîcheur pendant les fortes chaleurs. De plus, le sol devenu perméable permettra l'infiltration des eaux de pluie limitant ainsi les rejets au réseau par ruissellement.

L'année prochaine ce sera au tour de **l'école de la pierre Mara** de bénéficier de cette démarche de végétalisation.





INTERVIEW

Christine Barbarin,

adjointe en charge de l'enseignement, de l'éducation populaire et de la jeunesse

Quelles nouveautés cette année pour les écoles Indraïses ?

L'actualité à l'école Jules Ferry, c'est bien sûr la transformation de la cour qui va se poursuivre cet automne avec les plantations. L'objectif de cette végétalisation est de créer un environnement plus agréable pour les enfants, propice à l'apprentissage avec des espaces diversifiés, pour jouer, se détendre, se reposer, pratiquer du sport... De plus, une cour végétalisée constitue un îlot de fraîcheur lors de fortes chaleurs et favorise l'infiltration d'eau. L'année prochaine, nous engagerons la même démarche de végétalisation pour la cour de l'école de la pierre Mara.

Et dans les restaurants scolaires ?

Avec Nelly Gaurois, conseillère municipale déléguée au Plan Alimentaire Territorial, nous poursuivons les actions menées depuis le début du mandat pour une alimentation responsable et plus équilibrée. Nous voulons promouvoir une restauration collective de qualité avec davantage de produits d'origine biologique, locaux et labellisés. A titre d'exemple, depuis le printemps, les goûters servis aux enfants pendant l'accueil périscolaire sont « faits maison » et préparés par la cuisine municipale. Nous engageons cette année une démarche de la labellisation qui impliquera de maintenir nos bonnes pratiques et de trouver de nouvelles pistes d'amélioration. Je salue le travail réalisé par la commission

Menus dans ce domaine et j'invite les parents qui le souhaitent à y participer. Cela permet de découvrir le fonctionnement des restaurants et de comprendre ce qui guide le choix des menus.

Plus globalement, quelle est la place des écoles et de l'action éducative dans la politique municipale ?

L'école est vraiment une priorité à Indre avec pour objectifs d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles et de garantir la gratuité de l'enseignement sur notre territoire. Cela se traduit par des actions concrètes en matière budgétaire et de ressources humaines. Par exemple, la Ville prend en charge les fournitures scolaires ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres communes.



Bientôt les travaux du **nouveau restaurant scolaire**

Le chantier de construction du futur restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara va commencer début 2025. Outre le nouveau bâtiment de 445 m² abritant les salles de restauration, le projet comprend une chaufferie bois (pour les deux écoles et le

restaurant) ainsi qu'une salle polyvalente (à la place de l'actuelle restauration). L'ouverture de ce nouveau restaurant scolaire est prévue pour la rentrée de septembre 2026.



Un accès à la culture soutenu grâce au **Parcours Éducatif Artistique et Culturel**

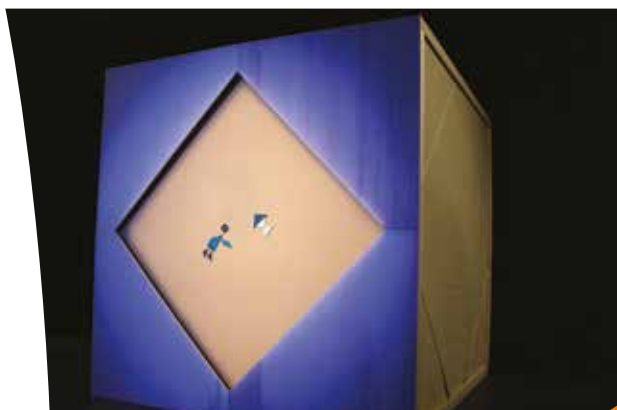
Financé par la Ville à hauteur de 19 000€, le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise à sensibiliser les enfants à la culture dès le plus jeune âge. En partenariat avec les enseignants, il permet aux élèves de découvrir les univers du théâtre, de la

danse, des arts visuels ou encore de la musique. Très régulièrement, les artistes accueillis dans le cadre de la saison culturelle indraïse viennent ainsi animer des ateliers au cours desquels les enfants vont à la rencontre des arts, pratiquent une activité culturelle

et artistique... Ils développent ainsi leur sensibilité, leur créativité et leur esprit critique. Tous les enfants participent au moins une fois par an à ces ateliers et/ou assistent à un spectacle lors de séances qui leur sont spécialement dédiées.



En décembre 2023, les danseuses et danseurs de la compagnie Jeanne Simone, sont venus en immersion dans le quotidien de 4 classes de l'école élémentaire de la pierre Mara, et ont présenté leur spectacle « À l'envers de l'endroit ».



Le 20 novembre, les 7 classes maternelles des écoles Jules Ferry et la pierre Mara assisteront au spectacle « Karl » à la salle des 3 îles. Des ateliers de sensibilisation auront également lieu dans les classes les 21 et 22 novembre.

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

On craignait le pire, mais la mobilisation incroyable des citoyens et citoyennes entre les deux tours a rebattu les cartes. Le Nouveau Front Populaire, force de changement au seul programme à la hauteur des enjeux, est arrivé en tête. Malgré cela, le Président de la République semble sourd au message de ces élections appelant un changement de politique. Même si le score du RN a progressé, notre commune a résisté plus qu'ailleurs. Nous le savons, la montée de l'extrême droite n'est pas une fatalité, nous pouvons aussi agir localement. L'engagement et la participation des Indrais et Indraises à la vie de la commune jouent un rôle important, et le dynamisme des nombreuses associations du territoire exprime un désir fort de « faire société », que chacun trouve sa place et participe au bien vivre à Indre. A travers la culture, la solidarité, le sport, l'écologie ou l'éducation, l'action de la municipalité, des associations et de la société civile est exemplaire. Nombreux sont les Indraises et les Indrais qui donnent de leur temps aux autres pour construire un avenir meilleur, optimiste, juste et écologique. C'est remarquable et nous les remercions ! Il tient à chacune et chacun de prendre part à cet élan citoyen, et d'être acteur de son destin. Le pouvoir d'agir est entre nos mains.

Oppositions

INDRE Avenir

C'est la rentrée, nous espérons que vos vacances ont été profitables. Durant cette période estivale les travaux de la piste cyclable « magistrale » ont perturbé la circulation et suscitent l'inquiétude et l'interrogation sur le rétrécissement de la chaussée ou désormais les poids lourds se croisent avec difficulté ! Une aberration alors qu'à terme les bus transiteront par cette voie. La Métropole et notre Mairie méritent le bonnet d'âne de la rentrée ! Les incivilités et les récents actes de vandalismes (véhicules et bassin ludique à haute Indre) nous rappellent l'engagement pris pour la vidéosurveillance, mais toujours pas de calendrier pour son déploiement. Les policiers municipaux recrutés en début d'année ne seront opérationnels que l'année prochaine. Gérer c'est anticiper ! Désormais et comme chaque année vous constatez la dégradation de notre commune par le manque ou l'absence d'entretien des voiries et des espaces publics. Notre commune devient sale et inhospitalière, un constat également partagé par les visiteurs du marché dominical ou les usagers du bac. Dans les actuels contextes politique et économique nationaux, il faut s'attendre à des réductions des dotations publiques pour les budgets des collectivités territoriales et vous l'avez constaté l'augmentation de la taxe foncière.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Nous voici à la rentrée avec les difficultés que nous avons laissées à partir de la mi-juillet après une période électorale compliquée et une situation politique que notre pays n'avait jamais connue reviennent. La période des jeux olympiques nous a permis de mettre de coté tous ces problèmes avec les très bons résultats de nos athlètes et de la très bonne organisation de ces jeux, mais maintenant la réalité de la situation revient.

A l'heure ou cet article est rédigé, le gouvernement n'est toujours pas nommé et l'incertitude est grande en ce qui est de l'écoute de ce qu'ont voulu les français lors des élections. On parle de nommer des anciens ministres alors que les français par leur vote ont fait preuve de volonté de changement.

En effet les questions qui étaient posées avant les élections tant européennes que législatives restent d'actualité. Les ministres chargés de gérer les affaires courantes ne peuvent pas répondre aux problèmes soulevés. On a bien entendu Mme la ministre de l'éducation qui s'avoue impuissante avec le budget de son ministère. On a bien vu les problèmes dans les hôpitaux (urgences débordées, manque de lits etc.). Il est à espérer que, quand cet article paraîtra, la situation politique se sera régularisée de manière positive.



Question citoyenne au conseil municipal

Les Indrais ont la possibilité de poser des questions d'intérêt général (et non particulier) concernant la commune ou l'action municipale et métropolitaine. Le Maire ou l'élu en charge du dossier y répondra. Si l'objet des questions le justifie, elles pourront être examinées en commission municipale avant d'être abordées en Conseil puis publiées sur cette page.

Vous pouvez poser votre question (au moins 24 heures avant la séance) :

- par courriel : dialoguecitoyen@indre44.fr
- par voie postale à la mairie (Mairie d'Indre – Avenue de la Loire – 44610 Indre)

Prochain conseil : jeudi 26 septembre 2024

Nantes Métropole modifie son Plan Local d'Urbanisme

Le PLUm de Nantes Métropole fait l'objet d'une modification visant à favoriser la construction de logements et à préserver l'environnement. Une enquête publique se tient jusqu'au 16 octobre pour recueillir les observations des habitants. Vous pouvez consulter le dossier en mairie et en ligne. Permanence mardi 24 septembre de 14h30 à 17h30 en mairie.

Plus d'infos sur <https://metropole.nantes.fr>

Un cahier de paroles citoyennes

Vous avez une question à poser aux élus, une proposition pour la commune ? Un cahier est mis à la disposition des citoyens à l'entrée de la mairie aux heures d'ouverture. Vous avez la possibilité d'y inscrire librement vos envies, requêtes et attentes qui feront l'objet d'une réponse.



Permanence du maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, reçoit **sans rendez-vous le mardi de 14h à 16h en mairie** (avenue de la Loire). En cas d'absence, un élu municipal assure ces permanences. En dehors de ces créneaux, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire et des élus.

Tél. 02 40 85 45 84

Échangez avec la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences à la mairie (51 avenue de la Loire).

Prochaines dates :
Mardi 1^{er} octobre, mercredi 13 novembre et mardi 3 décembre de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

ÉTAT civil

Naissances

28/05/2024 : Ulysse AGOSTINO
31/05/2024 : Léo CORNET
05/06/2024 : Lila TREGAROT CURCIO
07/06/2024 : Gustave GUÉRIN
25/06/2024 : Moustapha DIAWARA
26/07/2024 : Isaac LUNEAU
03/08/2024 : Basile DETOC RIFFAUD
06/08/2024 : Ysïaline LE PERON BOUDIN
19/08/2024 : Léon BERTAUD
19/08/2024 : Jil CHEDMAIL
21/08/2024 : Lou ROGER KOPILOFF

Mariage

15/06/2024 : Mickaël BORDRON / Françoise VÉNISSEAU
22/06/2024 : Laëtitia BASSEREAU / Olivier GALINDO
29/06/2024 : Marina PIRAUD / Virginie GUILBAUD
06/07/2024 : Julie CASSARD / Pierre DURAND
06/07/2024 : Tony LE FLOCH / Sylvie GUILLAS
10/08/2024 : David JEANDILLOU / Céline FALEMPIN

Décès

25/06/2024 Christophe QUEVEAU
26/06/2024 Anne RUHAUT née LE ROLLAND
02/08/2024 Normann GUILBAUD
12/08/2024 Yvonne GALISSON née NICOLAS
15/08/2024 Jean-Pierre GUÉRE

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 [fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au 02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Les forges de Basse-Indre fêtent leurs 200 ans

De la révolution industrielle à l'industrie 4.0

En 1824 les Forges de Basse-Indre s'installaient en bord de Loire. Depuis, l'innovation perpétuelle a permis au site de s'adapter et de perdurer dans le temps.



L'usine actuelle occupe 65 hectares dont 15 hectares de bâtiments

CARTE D'IDENTITÉ

Création : 14 avril 1824 par ordonnance de Louis XVIII

De 1902 à 1990 :

JJ Carnaud et Forges de Basse-Indre, spécialisée dans le fer blanc.

1990 à 2006 : l'usine est successivement intégrée aux groupes Sollac, Usinor, puis Arcelor.

Depuis 2006 : ArcelorMittal

Leader européen dans la fabrication d'acier plat pour l'emballage métallique alimentaire

Employés : 350 CDI

Capacité annuelle : 250 000 tonnes

Née de la révolution industrielle au Royaume-Uni, l'usine de Basse-Indre est aussi associée à quelques grands noms nantais.

Le XIX^{ème}, les maîtres de Forges

Thomas Dobrée (dont le fils est à l'origine du musée bien connu) aida des négociants Gallois à venir s'installer en 1824 sur les bords de Loire en créant *Les Forges de Basse-Indre* et produire des fontes puddlées destinés aux besoins de la production mécanisée.

Adrien et son fils Léon Langlois, successeurs de feu Thomas Dobrée, remplacèrent progressivement la production de fonte par l'acier. En 1887, La *SA des Forges et Acierie de Basse-Indre* était née. Le virage vers des aciers doux étamés plus rentables et parfaitement adaptés à la fabrication de boîtes étanches pour l'appertisation des aliments fut amorcé dès 1892.

Le XX^{ème}, l'ère Carnaud

Jules-Joseph Carnaud, client principal des Forges, y investit massivement pour fournir ses conserveries alors en plein essor à Nantes. Il en devint le président en 1902.

Par leur besoin croissant de main d'œuvre les Forges de BI contribuèrent entre 1920 et 1940 au développement démographique et sportif des communes voisines, la Chabossière, la Navale, le Bossis, création de l'USBI en 1920 quand le football supplanta définitivement le rugby des Gallois.

L'après-guerre et son plan Marshall virent l'arrêt de l'aciérie et l'arrivée des technologies américaines encore exploitées aujourd'hui dans des versions très modernisées.

De 1902, *Etablissements J.J. Carnaud et Forges de BI* à 1990, *Carnaud Metal Box Acier*, le nom de l'entreprise gardera celui de Carnaud longtemps

porteur de valeurs avant-gardistes tant techniques que sociales avec l'accès aux soins pour tous, l'apprentissage et le sport. En 1990 CMB Acier est racheté par le groupe sidérurgique lorrain Sollac. Le nom fut perdu mais l'esprit Carnaud a très longtemps perduré.

Le XXI^{ème}, l'après bicentenaire

Début des années 2000 l'usine se spécialise en aciers à forte valeur ajoutée. En 2006 elle est absorbée par le groupe ArcelorMittal nouveau leader mondial des producteurs d'acier.

À l'heure de son bicentenaire, AM Basse-Indre prépare son avenir et entre dans le monde connecté des usines digitales.

Article rédigé par Laurent Vermot des Roches, Directeur adjoint et technique de l'usine d'octobre 2009 à juin 2015.



Des graffs pour le skate park

Fin août, 12 jeunes munis de bombes de peinture ont relooké les principaux modules du skate park sur le thème "Sports et JO". Un stage d'initiation organisé par Le Tiers Lieu - Acleea et animé par le graffeur Eskat.

Le GIEC Pays de la Loire présente son rapport

Mercredi 25 septembre à Couëron, le GIEC Pays de la Loire présentera des données locales sur les causes et conséquences du changement climatique, et les actions majeures à engager. Des associations et entreprises locales viendront témoigner de leurs actions pour relever le défi de la transition écologique : des projets d'énergie citoyenne en passant par l'engagement des plus jeunes, c'est tout un territoire qui se mobilise pour répondre à cette urgence climatique.

Cet événement, organisé par les communes de Couëron, Indre et Saint-Herblain et coordonné par le pôle Loire Chézine, s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Énergie de Nantes Métropole : un document cadre, approuvé en conseil métropolitain de juin 2024, établit un plan d'actions pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Mercredi 25 septembre de 18h30 à 20h30 à Couëron, (salle de l'Estuaire). Entrée libre



Nettoyage de l'Île de la Motte

Samedi 26 octobre dans la matinée, la Ville d'Indre et Nantes Métropole vous invitent à venir ramasser les déchets échoués sur ce qui est aujourd'hui la dernière véritable île d'Indre. Un « chantier-nature » qui sera aussi l'occasion de découvrir cette ancienne terre de pâturage pour les bovins (jusque dans les années 80). Une tenue adaptée (bottes...) et une bonne forme physique sont recommandées. Rendez-vous à la cale d'Indret à 8h25.

L'inscription est conseillée mais pas obligatoire : batiments@indre44.fr ou au 02 40 85 45 80



LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 21 SEPTEMBRE
AU 20 NOVEMBRE

200 ans de « savoir fer » à Basse-Indre

21 ET 22 SEPTEMBRE > 10H-19H

Un week-end d'animations pour célébrer les 200 ans d'existence des forges de Basse-Indre organisées par l'association CIEL (Conservatoire de l'Industrie de l'Estuaire de la Loire). Dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

10 rue Pasteur à Indre. Entrée libre

Découverte de l'ultimate frisbee

**SAMEDI 21 ET 28 SEPTEMBRE
5 ET 12 OCTOBRE > 9H15-11H15**

Avec les Raging Bananas

Stade Félix Guyot à Basse Indre
bureau@nantchester.fr
<https://ragingbananas.fr/>

Vide greniers de l'amicale des sapeurs-pompier

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE > 7H -18H

Restauration sur place. Portes ouvertes du centre de secours.

Sur le parking Tabarly.

Conférence

« Climat, où en est-on ? »

MERCREDI 25 SEPTEMBRE > 18H30

Conférence de présentation du rapport du GIEC des Pays de la Loire. Témoignages sur des solutions mises en place sur notre territoire. Organisé par le Comité 21 et Nantes Métropole, avec les Villes d'Indre, de Couëron et de Saint-Herblain.

Salle l'Estuaire à Couëron.
Entrée libre et gratuite.

Les foulées Viikings, 4^e édition

SAMEDI 28 SEPTEMBRE > 9H-15H

Un événement sportif, solidaire et convivial au bénéfice de la recherche contre les cancers pédiatriques. Deux courses de 5 et 10 km, deux marches encadrées de 7km et 10km, un km festif pour les plus jeunes. Départs salle des 3 îles.

Infos et inscriptions : www.viikings.fr

Concours pétanque UFOLEP

SAMEDI 5 OCTOBRE > 13H

Organisé par l'ALHI section pétanque
Au boulodrome Mario Pigat à Haute-Indre

Courants d'Arts

5 ET 6 OCTOBRE

15 maisons de Basse-Indre ouvrent leurs portes à 15 artistes : sculpteurs, peintres, photographes, graveurs...

Organisé par l'association La Compagnie des Indres.

« Toctoc Doudou » par Valérie Danet

SAMEDI 12 OCTOBRE > 16H30

Spectacle conte poétique doux et tendre avec une petite touche de magie dans lequel langue des signes et langue orale se côtoient et s'approprient.

À la bibliothèque
Public : tout petits jusqu'à 3 ans

Commémoration des fusillés de Châteaubriant

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Hommage à Eugène et Léoncie Kéritel et aux résistants indrais.

Rentrez ! La rentrée littéraire autrement

JEUDI 17 OCTOBRE > 19H

À la découverte de titres variés de la rentrée littéraire avec Guénaël Boutouillet

À la bibliothèque. Gratuit
Public : ados/adultes

Les vendredis des tout-petits Lectures jeune public

18 OCTOBRE / 22 NOVEMBRE > 10H30-11H15

Le rendez-vous lecture de la bibliothèque, réservé aux tout-petits (jusqu'à 3 ans) et à leurs accompagnateurs (assistant(e)s maternel(le)s et parents). Au programme : lectures, chansons et comptines, selon l'humeur du temps !

À la bibliothèque. Gratuit

Portes ouverte Iles d'Art's N.L.H

SAMEDI 19 OCTOBRE > 10H À 17H30

Atelier de peinture artistique et de loisirs créatifs

Dans les locaux de la salle Théo Pageot.
Entrée gratuite

« En découdre », final

SAMEDI 19 OCTOBRE > 19H

Ce « tombé de tissage » est un moment de spectacle, qui sera ensuite suivi d'un moment à partager librement, pour continuer de nourrir l'étoffe de nos relations humaines.

Salle des 3 îles. Tout public
Gratuit, sur réservation

Tu lis quoi ?

MARDI 22 OCTOBRE > 20H À 21H30

Tu as entre 11 et 16 ans ? Viens échanger avec des jeunes de ton âge pour repartir avec plein d'idées de lectures.

À la bibliothèque. Gratuit

Nettoyage de l'Île de la Motte

SAMEDI 26 OCTOBRE > 8H25 À 12H30

Chantier nature ouvert à tous.
Rendez-vous à la cale d'Indret.

Inscriptions : batiments@indre44.fr
ou au 02 40 85 45 80

Loto d'Indre Basket Club

SAMEDI 3 NOVEMBRE > 14H

Salle des 3 îles, 5 rue des Chaintres
Inscription : sergenelly.perrot@orange.fr
<https://indrebasketclub.fr/>

Commémoration de l'armistice de 1918

DIMANCHE 11 NOVEMBRE > MATINÉE

Défilé et dépôt de gerbe

À un monument aux morts

Soirée BD

VENDREDI 15 NOVEMBRE > 19H

Romain, libraire spécialiste de la Mystérieuse Librairie Nantaise vous fait découvrir les nouveautés du « neuvième art ».

À la bibliothèque. Gratuit

Spectacle : « Karl » Cie Betty Boibrut'

MERCREDI 20 NOVEMBRE > 17H

Tangram animé sur toile glissante. Dans le cadre de la saison culturelle de la Ville.

Salle des 3 îles. Tarif 5€
Public : dès 3 ans. Durée 35 min

